DIRECTION GÉNÉRALE COMMERCIALE
Direction de la Distribution
Nos ref : PS.GD 001.16 /EG.FH

Monsieur Marc Saladin
Monsieur Julien Bresson

Roissy, le 2 septembre 2016

Objet : New Distribution Capability

Messieurs les Secrétaires Généraux,

Le Président Frédéric Gagey a pris connaissance avec attention de votre courrier au sujet de la norme NDC (new distribution capability) et m'a confié le soin de vous répondre.

Le groupe Air France KLM est membre de l'instance de gouvernance de NDC au sein de IATA (Passenger distribution meeting group) et contribue par conséquent à l'avancée de ce projet.

C'est la Direction de la Distribution, rattachée à Pieter Bootsma qui a la responsabilité du projet NDC pour le Groupe (Sabine Isidore, directeur de projet au sein de mon équipe). La direction de l'informatique est étroitement associée, avec un directeur de projet SI, Bruno Donat, reportant sur ces sujets à Jos Kerssens, sous l'égide de Jean Christophe Lalanne. L'avancée du projet, notamment sur les aspects informatiques est régulièrement validée par le Group Executive Commitee d'AFKL et son avancement est conforme au planning prévu.

A ce jour, le projet en est au stade de la conception et des études techniques. De plus c'est un sujet très sensible pour nos partenaires agents de voyages. C'est pourquoi le Groupe n'a pas prévu de faire de communication externe ni interne sur ce projet à court-terme.

Bien entendu les instances représentatives du personnel seront informées voire consultées si d'éventuelles conséquences du projet en termes d'emploi et de compétences étaient envisagées.

Emmanuelle Gailland
Directeur de la Distribution AFKL



Copies :
Frédéric Gagey
Patrick Alexandre
Pieter Bootsma
Jean Christophe Lalanne
Sabine Isidore